

Compte rendu du conseil d'école en date du lundi 16 octobre 2023

Date de rédaction : vendredi 20 octobre 2023

Début à 18h

Membres présents :

Mairie : Mme Vauttier, Mme Bergez

Ecole : Mmes Iato, Thomas, Peyrtouet, Niel, Rachou, et M, Viac

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) : Mmes Laffitte, Hary, Dieudonné, Collop, Pottier, Lafargue, et M.Sarré

Excusées : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, M.Aren, Mme Houzé

Points abordés lors du conseil d'école :

Résultat des élections

Effectifs de l'école

Vote du règlement intérieur

Rapport de l'exercice incendie

Présentation des projets de classe

Conseil Municipal des Enfants

Fêtes / Animations

Questions / informations diverses

Résultat des élections

Les élections des RPE se sont déroulées le vendredi 13 octobre en vote par correspondance.

◆ Taux de participation : 66,09%

◆ 7 votes blancs / nuls

M.Viac précise qu'un vote électronique sera peut-être possible à l'avenir.

Effectif de l'école

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM2	Total
19/7	16/10	5/15	24	19	18/5	23	160
26	26	20	24	19	23	23	160

La moyenne est de 22,85 élèves par classe.

28 départs au collège sont prévus, pour une estimation de 17 arrivées en PS. L'an prochain, il risque d'y avoir une baisse d'effectif.

En revanche, l'année suivante, seulement 18 départs au collège pour 25 à 30 inscriptions prévues.

Règlement intérieur

M.Viac rappelle que les jeux de la cour de récréation sont achetés par l'APE sur demande de l'école.

Le règlement intérieur de l'année précédente est reconduit cette année. Il est consultable sur le site internet de la commune de Buros.

Exercice d'évacuation incendie

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le vendredi 29 septembre à 11h30.

L'évacuation s'est déroulée en 1min45sec. Les classes se sont regroupées dans la cour de récréation, sous les platanes.

L'exercice s'est très bien déroulé, tout le monde est sorti dans le calme.

Présentation des projets de classe et projets de cycle

PS-MS : Sortie aux caves de Gan / Cinéma Méliès 21 décembre / Spectacle des 3 chardons / Projet avec l'OPPBB / Spectacle vivant

MS/GS : idem PS/MS et journée neige en mars

GS/CP : piscine (sept. oct. mai juin juillet). Mme Peyroutet remercie les parents agréés et accompagnateurs. Projet avec l'OPPBB au théâtre Saragosse / sortie neige / Cinéma Méliès / rencontres sportives

CE1 : idem GS/CP + pelote en période 1

CE2 : idem CE1 + interview de M. le Maire / correspondance avec une classe de Belgique et une de Roumanie / sortie vélo à la journée

CM1/CM2 : Jazz'In School le week-end du 14-15 juin / projet de classe découverte en fin d'année scolaire / 3 sorties cinéma Méliès / projet avec l'OPPBB / visite culturelle aux anciens abattoirs de Billère / rencontres sportives / intervention de la Maïf pour le « Savoir rouler à vélo » / escrime en période 3

CM2 : idem CM1/CM2 (excepté JIS) + projet d'élevage d'œufs de saumon avec l'association Migradour / accueil de stagiaires

Conseil Municipal des Enfants

12 candidats : 6 en CM1/CM2 (5 filles et 1 garçon) / 6 en CM2 (3 filles et 3 garçons)

Elus pour cette année scolaire :

CM1 : Aurore GUELLIL / Adam HERBERT / Lisa MARMIER

CM2 : Meije GOGÉON / Lily MARTINET-SALVADO / Louisy GASPARD / Lucie BONNEFON / Emma GELIZE / Nina DEPOSE / Gabriel HARY / Baptiste HARISTOUY / Maxence SOUBIES

Continuité du travail mené par l'ancien Conseil Municipal des Enfants.

Fêtes et animations

Elections du maire des enfants mardi 17 octobre

Journée du goût le vendredi 13 octobre

Vente de crêpes par l'APE le 11 novembre, à la mairie

Vide grenier spécial petite enfance organisé par l'APE le 3 décembre

Noël des enfants le vendredi 22 décembre

Carnaval : le vendredi 16 février

Kermesse : le samedi 22 juin (à confirmer)

Informations diverses

La mairie signale que les horaires de garderie n'ont pas été respectés le jour de grève. A la fermeture, quelques enfants n'ont pas été récupérés. Ils ont dû être pris en charge par un membre du conseil municipal.

Mme Vauttier demande que les parents respectent les horaires car la mairie fait l'effort de mettre en place une garderie malgré les mouvements sociaux. Elle demande de penser à la vie privée des membres du périscolaire qui ont aussi des obligations après leur travail.

Questions des RPE

1. Peut-on avoir des explications sur les repas en « silence » ?

Lors des repas, beaucoup d'enfants parlent à voix haute et le volume monte crescendo. Pendant ce temps, ils ne mangent pas leur plat et se retrouvent à devoir manger à toute vitesse au moment de débarrasser.

Afin de manger dans le calme, il est demandé aux enfants de chuchoter.

Julie Bergez aura une discussion avec les enfants pour réexpliquer les règles.

2. Certains enfants du primaire mangent-ils réellement avec les maternelles s'ils sont trop bruyants ou agités ?

Oui, il y a des règles de vie connues de tous. S'ils ne les respectent pas, il y a des sanctions.

Les parents peuvent s'en informer auprès de Julie Bergez.

3. Les serviettes de table et les verres sont enlevés avant le dessert, cela pose problème. Peut-on y faire quelque chose ?

Il s'agit d'un problème interne qui sera résolu dès le lendemain.

4. Une balance a été proposée par l'ancien conseil municipal des enfants afin de limiter le gaspillage alimentaire, a-t-on déjà des chiffres à communiquer ?

Non, la balance n'a pas encore été achetée. Elle devrait l'être cette année.

5. Est-il possible que les parents fournissent des serviettes en tissu pour la cantine afin d'éviter les serviettes jetables ?

C'est une bonne idée qui sera étudiée en mairie prochainement.

6. Les GS de la classe de Mme Peyroutet n'ont pas participé à une sortie avec les classes de maternelle. Comment seront-ils intégrés aux prochaines sorties ?

Les sorties scolaires relèvent de projets pédagogiques de classe. Les classes de PS/MS et MS/GS ont réalisé un projet sur la vigne, ce qui explique leur sortie.

Madame Peyroutet n'ayant pas abordé le thème, elle n'a pas envoyé ses GS avec les autres maternelles.

En revanche, ils seront intégrés pour d'autres projets (OPPb par exemple).

7. Est-il possible de supprimer les devoirs durant la semaine car c'est difficile de suivre pour les familles dont les parents travaillent tard le soir.

La plupart des devoirs sont donnés à l'avance. Il est nécessaire pour les parents d'aider l'enfant à s'organiser dans son travail personnel.

Les devoirs donnés du jour au lendemain sont rares et généralement très courts (5-10 min).

Certains enfants ont beaucoup d'activités extrascolaires, ce qui ne leur laisse pas de temps pour faire leurs devoirs.

Clôture du conseil d'école à 19h20